



autorité de
régulation professionnelle
de la publicité



PLAN D'ACTION ACCESSIBILITÉ NUÉRIQUE AUTORITÉ DE RÉGULATION PROFESSIONNELLE DE LA PUBLICITÉ 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
1. SCHÉMA PLURIANNUEL 2025-2027	3
2. PLAN D’ACTION ANNUEL	3
3. MODALITÉS DE SUIVI ET BILAN	3
4. CONTACT.....	4
5. PLAN ANNUEL 2026	4
◆ ;m.....	4
◆ ,ml.....	5
◆ Obligations légales de publication et d’affichage	5
◆ Élaboration et suivi du plan pluriannuel d’accessibilité numérique	5
◆ Montée en compétence et sensibilisation	6
◆ Audit RGAA.....	6
◆ Amélioration de la qualité des sites web audités	8

INTRODUCTION

L'article 47 de la *loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Dans ce cadre, l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) a publié en juin 2025 son Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique (SPAN) pour la période 2025-2027.

Ce SPAN définit sa feuille de route à trois ans pour rendre ses sites et applications numériques accessibles, en particulier conformes au référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

Le présent document constitue le plan d'action annuel 2025 qui découle directement de ce SPAN 2025-2027. Il précise de façon opérationnelle les actions concrètes qui ont été mises et seront mises en œuvre cette année pour atteindre les objectifs de son schéma pluriannuel et améliorer l'accessibilité de ses services numériques.

Ce plan d'action a vocation à être revu chaque année de façon itérative, dans une logique d'amélioration continue. Il s'inscrit dans une démarche globale pour faire progresser l'accessibilité et l'inclusion numérique au sein de l'ARPP.

1. SCHÉMA PLURIANNUEL 2025-2027

La réglementation fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et application de l'ARPP a été publié en juin 2025 et mis à jour en mai 2026.

Il est disponible à la consultation au lien suivant :

<https://www.arpp.org/wp-content/uploads/2026/05/21052026-Schema-pluriannuel-accessibilite.pdf>

2. PLAN D'ACTION ANNUEL

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2026 associé au schéma pluriannuel 2025-2027. Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2025, leur date d'échéance si elles sont connues, ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

3. MODALITÉS DE SUIVI ET BILAN

L'avancement des actions inscrites dans ce plan annuel 2026 fera l'objet d'un suivi régulier tout au long de l'année : un tableau de bord sera mis en place pour suivre le statut, les échéances et l'état d'avancement de chaque action.

Les indicateurs associés auront des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et définis dans le temps). Des points d'étape seront réalisés chaque trimestre, sous forme de réunions de suivi rassemblant les parties prenantes concernées. Un bilan annuel sera établi en fin d'année pour faire le point sur la réalisation du plan, chiffres clés à l'appui, et identifier les actions à reconduire. Ce dispositif de suivi et bilan s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. Il permettra de maintenir la mobilisation, de mesurer les progrès et de communiquer en toute transparence sur la mise en œuvre de notre schéma pluriannuel d'accessibilité.

4. CONTACT

Ce document est publié sous la responsabilité de la Direction générale de l'ARPP et des membres de l'équipe accessibilité de l'ARPP, Florent Sauli, Responsable de la coordination des communications en ligne, et de David Devaux, référent numérique responsable.

Pour toute question, merci d'envoyer un message en utilisant le formulaire de contact (« Vous souhaitez obtenir des informations sur l'accessibilité des sites ARPP/JDP/CEP/CPD ») à l'adresse suivante : <https://www.arpp.org/contact/>.

5. PLAN ANNUEL 2026

Sont détaillées ci-dessous la liste des actions identifiées sur l'accessibilité numérique et leur statut d'avancement pour l'année 2025.

◆ Obligations légales de publication et d'affichage

- Mise en ligne plan annuel 2026 sur les sites arpp.org, cep-pub.org, cpp-pub.org et jdp-pub.org ;
- Élaboration du plan annuel 2026 et mise en ligne en mai 2026 ;
- Mise en ligne de la déclaration d'accessibilité en pieds de page de chacun des sites arpp.org, cep-pub.org, cpp-pub.org et jdp-pub.org.

◆ Élaboration et suivi du plan pluriannuel d'accessibilité numérique

Actions	Mise en œuvre	Statut
Mise à jour (si nécessaire) du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2025-2027	2025	Mis en ligne en juin 2025
Bilan du plan annuel 2025	2026	À venir (juin 2026)
Rédaction du plan annuel 2026	2026	Mai 2026

Actions	Mise en œuvre	Statut
Mise à jour (si nécessaire) du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2025-2027	2026	Mis en ligne en mai 2026
Bilan du plan annuel 2026	2027	A faire en janvier 2027
Rédaction du plan annuel 2027	2026	A faire en décembre 2026

♦ **Modification de la Charte informatique interne - intégration de l'accessibilité numérique**

L'ARPP s'est dotée en 2024 d'une charte informatique interne, encadrant les pratiques et usages de ses collaborateurs et collaboratrices en la matière et comportant une annexe dédiée au numérique responsable.

Cette annexe essentiellement dédiée aux enjeux environnementaux et climatiques du numérique ne prévoyait pas les enjeux d'accessibilité. Ces derniers seront ajoutés en mai 2026.

♦ **Montée en compétence et sensibilisation**

Une heure de sensibilisation à l'accessibilité sera délivrée en interne courant 2026 à tous collaborateurs et toutes collaboratrices participant à l'élaboration et à la mise en ligne de contenus et services de l'ARPP ainsi que de ses instances associées (comment rendre concrètement un document accessible ? etc.).

♦ **Bilan des actions 2025 et actions correctives**

- Un bilan de l'efficacité des actions menées en 2025 ainsi que des actions correctives à apportées en 2026 sera élaboré par Florent Sauli, référent accessibilité numérique, et Émilie Le Gall, responsable de la stratégie RSE. Un tableau de bord ainsi que des indicateurs de suivi seront mis en place en conséquence.

ARPP – arpp.org

- Accueil <https://www.arpp.org/>
- Contact <https://www.arpp.org/contact/>
- Mentions légales <https://www.arpp.org/mentions-legales/>
- Déclaration d'accessibilité <https://www.arpp.org/declaration-accessibilite/>
- Plan du site <https://www.arpp.org/plan-du-site/>
- Conditions générales d'utilisation <https://www.arpp.org/conditions-generales-dutilisation/>
- Inscription <https://www.arpp.org/inscription/>
- Qui sommes-nous ? <https://www.arpp.org/qui-sommes-nous/roles-et-missions/>
- L'ARPP et la RSE <https://www.arpp.org/rse/arpp-rse-deja-une-longue-histoire/>
- Certificat de l'Influence Commerciale Responsable <https://www.arpp.org/influence-responsable/>
- Actualité <https://www.arpp.org/actualite/a-la-une/>
- Documents utiles <https://www.arpp.org/nous-consulter/documents-utiles/>
- Code de l'ARPP <https://www.arpp.org/nous-consulter/regles/regles-de-deontologie/>
- Formation <https://www.arpp.org/formation/>

CEP – cep-pub.org

- Accueil <https://www.cep-pub.org/>
- Mentions légales <https://www.cep-pub.org/mentions-legales/>
- Déclaration d'accessibilité <https://www.cep-pub.org/declaration-accessibilite/>
- Plan du site <https://www.cep-pub.org/plan-du-site/>
- Qui sommes-nous ? <https://www.cep-pub.org/qui-sommes-nous/mission/>
- Composition <https://www.cep-pub.org/qui-sommes-nous/composition-du-cep/>
- Avis <https://www.cep-pub.org/avis/>

CPP – cpp-pub.org

- Accueil <https://www.cpp-pub.org/>
- Mentions légales <https://www.cpp-pub.org/mentions-legales/>

- Déclaration accessibilité <https://www.cpp-pub.org/declaration-accessibilite/>
- Plan du site <https://www.cpp-pub.org/>
- Qui sommes-nous ? <https://www.cpp-pub.org/qui-sommes-nous/mission/>
- Composition <https://www.cpp-pub.org/qui-sommes-nous/composition-du-cpp/>
- Avis <https://www.cpp-pub.org/avis/>

JDP – [jdp-pub.org](https://www.jdp-pub.org)

- Accueil <https://www.jdp-pub.org/>
- Mentions légales <https://www.jdp-pub.org/mentions-legales/>
- Déclaration d'accessibilité <https://www.jdp-pub.org/declaration-accessibilite/>
- Plan du site <https://www.jdp-pub.org/plan-du-site/>
- Qui sommes-nous ? <https://www.jdp-pub.org/qui-sommes-nous/mission/>
- Déposer une plainte <https://www.jdp-pub.org/deposer-une-plainte-relative-au-contenu-dune-publicite/>
- Règles de déontologie <https://www.jdp-pub.org/regles-de-deontologie/>
- Avis <https://www.jdp-pub.org/avis/>
- Règlement intérieur <https://www.jdp-pub.org/statuts-et-ri/>
- Réviseur de la déontologie publicitaire <https://www.jdp-pub.org/qui-sommes-nous/reviseur-de-la-deontologie-publicitaire/>

◆ Amélioration de la qualité des sites web audités

Les sites et services en ligne continueront de faire l'objet de correctifs au regard des points de non-conformité identifiés lors de l'audit et, après correction, feront l'objet d'un nouvel audit au regard du nouveau référentiel RGAA prévu pour fin 2026 le cas échéant.